

Délibération n° D2026-16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 16 avril 2026

Date de l'affichage de la convocation : 16 avril 2026

En exercice : 15

Présent(s) : 13

Absent(s) : 02

Pouvoir(s) : 01

Le vingt-huit avril deux mil vingt-six à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier DASSAULT, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : CHANTRELLE Fabienne, SCHNEIDER Christian, DOUZERY Caroline, REZONJA Philippe, DORTU Nadine, AMBROISE Sophie, RICHARD Thierry, SARAIVA ALVES Helena, JOSSELIN Valéry, MATHYS Mickaël, GOSSANT Karen, BOUSSOIS Antoine

Absent excusé : LEPILLET Sonia, URSULET Allan

Secrétaire de séance : AMBROISE Sophie

Pouvoirs : LEPILLET Sonia donne pouvoir à VANDEWALLE Régis

➤ **OBJET : Affectation des résultats de clôture du CFU 2025**

Après avoir adopté le compte financier unique de l'exercice 2025,
Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025,
Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 86 054.38 €
- Un excédent reporté de : 498 264.50 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 584 318.88 €

- Un déficit d'investissement de : 161 476.87 €
- Un déficit reporté de : 34 175.17 €
Soit un déficit d'investissement cumulé de : 195 652.04 €

Considérant les restes à réaliser en dépenses : 0 €

Considérant les restes à réaliser en recettes : 0 €

Le Conseil municipal **décide à l'unanimité** :

D'affecter la somme de **195 652.04 €** au compte 1068 «excédent de fonctionnement capitalisé»

D'affecter la somme de **388 666.84 €** correspondant à l'excédent de fonctionnement au compte 002.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,
Régis VANDEWALLE

